



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

11 février 1979

Très chers Frères et Sœurs,

Permettez-moi de revenir encore sur ce grand événement qu'a été pour moi le voyage au Mexique, d'autant plus que la Conférence de l'Episcopat Latino-Américain poursuit encore à Puebla ses travaux, dont la fin est imminente. Ce voyage renferme en soi de très nombreux thèmes qu'il faudra développer et même pour certains reprendre depuis le début. Tout ce voyage est resté profondément imprimé dans mon esprit et dans mon cœur, en commençant par l'arrivée à Saint Domingue, où débarqua pour la première fois Christophe Colomb, où pour la première fois fut célébrée la Sainte Messe dans le "nouveau monde", où fut érigé le premier siège épiscopal.

Toutefois, aujourd'hui je désire surtout parler de ma rencontre avec les malades. Cette rencontre aura lieu, dans la Basilique Saint-Pierre, cet après-midi, tandis que j'ai encore dans l'esprit et dans le cœur toutes les rencontres avec les malades au Mexique, et en particulier celle que j'ai eue dans l'église des Pères dominicains à Oaxaca.

Je remercie tous ceux qui ont organisé cette rencontre: les prêtres, les médecins, le personnel du service de santé. Grâce à eux j'ai pu approcher tant de malades, mes frères et mes sœurs, en terre mexicaine. J'ai pu poser ma main sur leur tête, j'ai pu prononcer une parole de compassion de réconfort, j'ai pu demander leur prière.

Je compte beaucoup sur la prière des malades, sur l'intercession près de Dieu de ceux qui souffrent. Ils sont si près du Christ! Et je m'approche d'eux, conscient que le Christ est présent en eux.

La souffrance du prochain, la souffrance d'un autre homme, mon égal en tout, suscite en ceux qui ne souffrent pas une certaine gêne, presque un embarras. Une demande se présente instinctivement: pourquoi lui, et pas moi? Il n'est pas licite de se soustraire à cette interrogation. qui est l'expression élémentaire de la solidarité humaine. Je pense que c'est cette fondamentale solidarité qui a créé la médecine et le service de santé, tout entier, dans son évolution historique jusqu'à nos jours.

Nous devons donc nous arrêter devant la souffrance, devant l'homme qui souffre, pour redécouvrir ce lien essentiel entre mon et son "moi" humain. Nous devons nous arrêter devant l'homme qui souffre, pour lui montrer et, dans la mesure du possible, souligner avec lui, toute la dignité de la souffrance. Je dirai toute la majesté de la souffrance. Nous devons Incliner la tête devant des frères ou des sœurs qui sont faibles et sans défense, privés de ce qui nous a été accordé et dont nous jouissons chaque jour.

Ce sont là seulement quelques aspects de cette grande épreuve qui coûte tant à l'homme, mais qui en même temps le purifie, et purifie également celui qui cherche à être solidaire avec l'autre, avec le "moi" humain souffrant.

Le Christ a dit: "J'étais malade et vous m'avez visité" (*Mt 25, 36*).

Prions aujourd'hui pour tous les malades que j'ai rencontrés sur les routes de mon voyage au Mexique, et aussi pour ceux encore plus nombreux, que je n'ai pas pu rencontrer; prions ensuite pour ceux qui participeront aujourd'hui à la Messe dans la Basilique Saint-Pierre et pour tous ceux qui souffrent où qu'ils se trouvent.

Nous sommes vos débiteurs, très chers Frères et Sœurs souffrants. Le Pape est votre débiteur!

Priez pour nous!

Ma pensée va, en outre, au Sanctuaire de Lourdes, car c'est aujourd'hui l'anniversaire de la première vision de Sainte Bernadette; de plus, comme vous le savez déjà, c'est là qu'aura lieu le Congrès Eucharistique International, qui se célébrera en 1981 sur le thème important: "Jésus Christ, pain partagé pour le salut du monde".

Je recommande donc chaleureusement à vos prières cette initiative tandis que tous ensemble nous invoquons la Vierge Marie.

Et puis, aujourd'hui il y a cinquante ans de la signature des Accords du Latran entre le Saint-Siège et l'Italie. L'un des Pactes, comme vous le savez, est le Traité qui institua l'Etat de la Cité du Vatican, restituant ainsi au Pape et à ses organismes de gouvernement apostolique la pleine et visible indépendance en face de l'Italie et de tous les peuples du monde, afin que l'action de

Maître et de Pasteur qui revient au Successeur de Pierre puisse être et apparaître toujours plus libre, impartiale, supranationale aux regards de tous les croyants. L'autre Pacte est le Concordat qui règle les questions intéressant la vie de l'Eglise à l'intérieur de l'Etat italien, et en particulier la pleine liberté religieuse, la vie des institutions catholiques, la reconnaissance du mariage religieux, l'enseignement de la religion dans les écoles.

En ce moment ma pensée respectueuse et reconnaissante s'adresse à la mémoire du grand Pontife Pie XI, qui voulut l'heureuse solution de la Question Romaine et qui avec le Concordat se préoccupa du bien spirituel de la nation italienne et en particulier de la jeunesse.

Prions pour cette figure de grand Pape et des autres insignes Pontifes qui lui succédèrent, prions afin que la révision souhaitée du Concordat arrive bientôt à son heureuse réalisation, comme je le souhaite, et comme le désirèrent ardemment Paul VI et Jean Paul Ier, et afin qu'à l'Italie soient toujours conservés les trésors de sa foi bimillénaire, de la liberté et de la paix religieuse.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana